

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR DANS VOTRE MICRO-CRÈCHE

Destinée aux gérants et référents techniques, cette formation vous permettra d'appliquer la loi sur la qualité de l'air (applicable depuis le 1^{er} janvier 2018), de maîtriser le cadre réglementaire et de mettre en œuvre les actions obligatoires à réaliser pour améliorer la qualité de l'air dans votre micro-crèche. L'analyse de la qualité de l'air (très couteuse) n'est pas une obligation : d'autres solutions officielles existent qui vous seront dévoilées pendant cette formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable d'analyser la qualité de l'air dans sa micro-crèche
- Savoir maîtriser le cadre réglementaire et les directives de l'État dans ce domaine
- Maîtriser le dispositif des actions à réaliser pour améliorer la qualité de l'air dans votre micro-crèche
- Appliquer ces directives par le remplissage de grilles techniques spécifiques

PRÉSENTATION ET CONTENU DE LA FORMATION

1. Présentation individuelle des participants et de leurs attentes
2. Pourquoi améliorer la qualité de l'air dans une micro-crèche
3. Le cadre réglementaire lié à la qualité de l'air
4. Le dispositif réglementaire et les obligations des gestionnaires d'établissement d'accueil de jeunes enfants
 - Le constat de la situation de chaque micro-crèche et comment l'améliorer
 - Les engagements de l'état
 - Le contenu du dispositif
 - Les structures concernées
 - Les sanctions en cas de mauvaise qualité de l'air
5. Le protocole pour une meilleure qualité de l'air dans vos micro-crèches
 - Réalisation d'une évaluation des moyens d'aération et de ventilation dans votre crèche
 - Mise en œuvre du programme d'actions de préventions dans la micro-crèche
 - Campagnes de mesures de la qualité de l'air
 - Les documents à connaître et produire
 - Le remplissage des grilles d'évaluation
6. Les actions à réaliser
 - La rédaction du plan d'action
 - Les limites et les notions d'écologie et de crèche « propre »

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Vision globale des méthodes et outils
- Retours d'expériences

SUIVI ET ÉVALUATION

- Lors de l'apprentissage en e-learning, évaluation des connaissances à l'aide de quiz de validation tout au long des parcours, nécessitant un taux de réussite de 80% afin de poursuivre la formation.
- Possibilité de contacter les formateurs par message à travers une icône de contact présente sur chaque page.
- Questions/réponses lors de la visio-conférence.



PUBLIC

Les gestionnaires, les référents techniques d'une micro-crèche (ou qui souhaitent le devenir)



INTERVENANTE

Sylvie Rémy
Éducatrice de jeunes enfants depuis 2007, formatrice depuis 2010, expérience de direction de structures petite enfance.



DURÉE

7 heures de visio-conférence
+ 3 heures d'e-learning



LIEU DE FORMATION

Formation à distance
(visio-conférence + e-learning)



CAPACITÉ

4 à 6 participants



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- **Visio :**
 - Cours théoriques
 - Grilles de remplissage à utiliser ensuite dans votre crèche
 - Questionnaires en fonction du niveau du groupe
 - Références bibliographiques
- **E-learning :**
 - Cours théoriques
 - Quiz de validation



SUIVI ET ÉVALUATION

• Voir encart



COÛT DE LA FORMATION

Prise en charge à 100% par votre OPCO EP et remboursement de vos coûts salariaux à hauteur de 12 € par heure et par salarié (si la formation se déroule pendant les heures de travail).

Renseignements :
n.herzog@les-cherubins.com



INFOS ET CONTACT

Sylvie Remy
contact@meliaris.fr